

NOTICE
SUR L'HISTOIRE ET L'ADMINISTRATION DU BEYLIK
DE TITTERI.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE II.

(V. la 1^{re} partie, T. 8, n^o 52, p. 280 et T. 11, n^o 62, p. 118 et n^o 63, p. 211).

Le Titteri était gouverné par un bey Koulourli ou Turk nommé par le Pacha d'Alger. Ce fonctionnaire était le personnage le plus élevé de la Régence après les quatre dignitaires qui composaient le Divan d'Alger.

L'administration du Bey, tout en relevant directement du Pacha, était contrôlée par le Divan d'Alger et surveillée par le Hakem chargé de l'administration de la ville.

Le Bey, bien qu'investi d'une autorité très-étendue, n'était en réalité qu'un fermier qui prenait en régie, moyennant abonnement fixe payable par fractions et à ses risques et périls, l'administration du pays. En principe, ces fonctions ne devaient être que triennales; le marché, s'il n'avait pas été rompu avant, devait être renouvelé au bout de trois ans. Cependant, pour obtenir cette faveur, le Bey devait, non-seulement rendre au Divan bon compte de sa gestion, mais encore satisfaire par de riches présents aux exigences pécuniaires du Pacha et à celles non moins impérieuses de son entourage, de ses ministres et de ses favoris.

Ce système de mise en ferme des provinces était encore en vigueur, il y a peu d'années, dans l'empire Ottoman et, particulièrement, dans les gouvernements d'Asie: le sultan ou plutôt les ministres affermaient les pachaliks, les pachas louaient au plus offrant les villes et les districts et enfin il n'était si mince bey qui ne trouvât moyen de mettre en ferme quelque portion de son gouvernement.

Tout les six mois, le khalifa du bey, tous les trois ans le bey

lui-même, se rendait à Alger pour porter les revenus de la province de Titteri, qui étaient versés au gouvernement central. C'était le *Denouch*.

Lorsqu'arrivait l'année du *Denouch*, le Bey quittait Médéa au mois d'avril, suivi par ses chaouch, ses spahis, ses Mekahlia, ses Alalema et sa musique. Il se rendait le premier jour à Blida, le second à Aïn Rebot (Moustafa inférieur). Le troisième jour, après avoir fait prendre les ordres du Pacha, le Bey faisait son entrée dans la ville, en jetant de la monnaie à la foule assemblée pour voir passer le cortège (1).

Le Bey avait avec lui vingt chevaux de gada, il apportait pour être versé au trésor une somme de 60,000 boudjoux (108,000 francs), de plus une pareille somme destinée à être distribuée à titre d'*Aouaid* (présents coutumiers) entre les grands dignitaires, les fonctionnaires de second ordre et toute la domesticité du Pacha, y compris le barbier qui n'était pas d'ailleurs le moindre personnage.

Le Pacha recevait en cadeau particulier huit mille francs en or renfermés dans une bourse en soie.

En échange de tous ces présents, le Bey recevait, comme témoignage de sa nouvelle investiture, un yatagan d'or (2) et un caftan brodé d'or dont il restait revêtu pendant son séjour à Alger, il restituait ce vêtement au moment du départ et on lui donnait alors une belle gandoura, mais de moindre valeur cependant.

Chaque matin, à la pointe du jour, le Bey se rendait avec les membres du Divan au conseil du matin chez le Pacha, il était conduit au palais par le Kaïd-Ez-Zebel (3).

Le Bey demeurait sept jours à Alger. Le premier jour il était traité et défrayé par le Khazenadji, le deuxième chez l'Agha,

(1) « *Izerba draham*.

(2) Le Pacha, les membres du Divan et les Beys avaient seuls le droit de porter des yatagans d'or.

(3) Le Kaïd-ez-Zebel (Kaïd des fumiers) était un édile chargé de la propreté des rues, — ce fonctionnaire précédait le Divan, il était armé d'un long bâton et d'une lanterne.

le troisième chez le Khodjet-el-Kheil et le quatrième chez l'Oukil-el-Hardj de Bab-ed-Djezira (porte de la Marine).

Deux fois par an, en avril et vers la fin de l'automne, le Bey envoyait son khalifa à Alger. Celui-ci apportait 24,000 boudjoux (43,000 fr.) à titre de présents (Aouaïd) et sept chevaux de Gada, il versait en outre 24,000 boudjoux au trésor de la Régence.

Comme le Bey, le Khalifa demeurait sept jours à Alger, était reçu avec les mêmes honneurs, mais il ne recevait que le yataghan d'argent.

Au denouch de printemps, le Khalifa et même le Bey, quand il y allait, emportait 80 kolla (480 livres) de beurre fondu pour les fonctionnaires du gouvernement. Chaque année, il leur envoyait en outre, au moment de la rentrée de la colonne, cinq cents moutons. Enfin, tous les trois mois un *seyar* ou courrier du bey se rendait à Alger, emportant une somme de 2,100 boudjoux pour le trésor (3,780 fr.).

A ces revenus déjà fort considérables, que les Pachas tiraient du beylik de Titteri (1), il faut ajouter :

1° Le produit de l'impôt des tribus Azel qui, relevant directement du Khodjet-el-Kheil, payaient leurs redevances entre les mains du Kaïd-el-Arab.

2° Les grains provenant de l'Achour, qui étaient apportés chaque année par 1,330 chameaux portant chacun six sacs; le prix de location de ces chameaux était acquitté par le magasin aux grains.

3° Les grains récoltés sur les territoires d'Aïn-ed-Dem, Ras-el-Oued et Amoura formant les fermes domaniales du Pacha (2).

Afin d'activer dans les trois provinces la rentrée des diverses contributions formant le Gherama-el-Seif, on organisait chaque

(1) Qui était, ne l'oublions pas, moins important que les beyliks de l'Est et de l'Ouest.

(2) Les chameaux qui opéraient ces transports, étaient payés, d'Amoura à Alger, 2 pataques chiques 1½, de Ras el-Oued et d'Aïn-ed-Dem, 3 pataques chiques 1½ (1178-1765).

Plus tard, un arrêté de Hadj-Ali-Pacha, rendu sur la proposition du Khodjet-el-Kheil, Sid Hassen-Khodja, à la date du 1^{er} Moharrem 1228, augmenta ces salaires d'une 1½ patate chique. — Devoulx — Tachrifat, p. 55.

année trois colonnes mobiles (*Mahalla*), qui partaient simultanément d'Alger vers la fin d'avril, après le paiement du denouch.

Ces colonnes se formaient à Aïn Rebot (Moustapha inférieur) ; près d'Alger, et étaient commandées chacune par un aga.

Les Bey et Khalifa, après avoir versé le denouch et réglé les détails de leur administration, accompagnaient ces colonnes pour rentrer dans leurs beyliks respectifs.

Pendant trois mois, ces colonnes parcouraient le pays en suivant exactement le même itinéraire.

La Mahalla du Titteri était composée de la manière suivante :

1^o Un chaouch de la maison du Pacha, sorte de commissaire du gouvernement.

2^o L'Agha, commandant en chef.

3^o Le Kiaïa, lieutenant de l'Agha.

4^o D'un Boulak-Bachi, Ouda-Bachi et Oukil-el-Hardj, par tente.

5^o De quinze tentes comprenant, chacune, quatorze soldats, deux azara (domestiques), un *Tobbakh* (cuisinier) et un *Tcherak* (enfant de troupe) chargé du service intérieur de la tente à laquelle il était attaché (1).

Voici l'itinéraire suivi par la colonne mobile du Titteri :

1^{re} étape (Kounak) fondouk du Hamis.

2^{me} — — — pont de Ben Henni, chez les Ammal.

3^{me} — — — Draa-el-Breul.

4^{me} — — — Kermet-el-Haith (Arib).

5^{me} — — — Sour-el-Rozlan (Aumale).

Si le Bey se reposait pendant quelques jours avec sa colonne, il recevait les députations des tribus du Dîra et de celles plus méridionales qui avaient à payer entre ses mains les impôts nombreux dont nous avons parlé plus haut.

A partir de Sour-el-Rozlan, la colonne recevait la Dîfa et

(1) Les *Tcherak*, enfants de troupe, étaient placés sous la direction des gouverneurs des casernes (*Kobdjia*), qui étaient chargés de leur éducation.

Tout soldat qui maltraitait ou manquait seulement de respect à un de ces enfants était puni de la bastonnade et même de mort dans certains cas que les mœurs turques permettent de deviner. Du reste, pour prévenir tout désir honteux, ces jeunes enfants avaient, en campagne, le visage toujours à moitié couvert par le capuchon de leur bournous.

l'Alfa des tribus du Titteri qui n'étaient pas astreintes à verser l'impôt de la mouna dans les magasins du Dar-el-Mouna à Médéa.

De Sour-el-Rozlan, la Mahalla allait camper à l'oued Oulad Farcha.

Le 2^{me} jour à Merdjet-Oulad-Nabi, entre les Adaoura et les Oulad-Meriem.

3^{me} jour, Chellala, chez les Adaoura.

4^{me} — Ain-el-M'charref, aux Oulad Allan.

5^{me} — El-Ferach, chez les Rebaia.

6^{me} — Merdjet Oulad Deïd, où les Oulad Deïd fournissaient la difa à la colonne qui le même jour gagnait le camp de Berouaguia.

Après cette grande tournée, le Bey rentrait au Djenan El-Bey (1), à Médéa, et l'agha retournait avec ses troupes à Alger, en traversant les territoires des Hassen Ben Ali, des Beni bou Yakoub, l'Oued El-Akhera et le Haouch Mimouch.

Les années où le Khalifa portait, seul, le Denouch à Alger, il commandait le Mehalla jusqu'à Sour el-Rozlan. Le Bey, accompagné de ses spahis et du Makhezen, s'avancait de Médéa sur ce poste, où il prenait le commandement de la colonne, avec laquelle il revenait à Médéah.

Pendant toute la durée de la colonne, le Bey était tenu de donner à chaque soldat une gratification de deux boudjoux (3 fr. 60 c.) par mois (2).

(1) Djenan El-Bey — la ferme des Spahis, à 1 kilomètre Sud-Est de Médéa.

(2) Les chefs de la colonne du Titteri touchaient, en outre, en rentrant à Alger, certains droits appelés El-Kessour et qui, en 1187 (1773), furent réglés de la façon suivante : l'agha, 72 rial (43 fr. 20 c.) — Kiahia, 39 rial — Bach Beloukbachi, 27 — Khodjet El-Agha, 60 — Khodjet El-Kiahia, 38 — Bach Oudalar, 28 — Atchi bachi, 25 — Cuisinier du Kiahia, 12, Chaouch du Kiahia, 21 1/2 — Chef des porteurs d'eau, 25 1/2 — Chaque porteur d'eau, 15 — Chaouch el-Askeur, 100 — Oukil el-Hardj de l'Agha, 10 — Oukil el-Hadj du Kiahia, 5 — Oukil el-Hadj du Beloukbachi, 5, Oukil el-Hardj du chaouch el-Askeur, 5 — Kebakdj chargé des chiens, 5 — Cafetier de l'Agha, 5 — Armurier, 3 — Maréchal ferrant, 5 — Gardien, 5 — Barbier de l'Agha, 5, Chirurgien, 5. (Extrait du *Tachrifat* : Devouls, p. 54.)

L'Amhour Bacha du Bey, chef des palfreniers et muletiers (*Siyas el Khezenadjia*), était chargé de fournir à la colonne les moyens de transport nécessaires. Il achetait, chaque année, dans ce but, un certain nombre de chevaux de bât dans la tribu des Isseur et les sept tribus Raïa, des environs de Médéa. — Ces animaux formaient deux catégories : l'une comprenant les bêtes destinées spécialement au transport des vivres et appelés *Tobbakh* ; l'autre, celles employées au transport des objets de campement et appelés *Yoldak*. Les chevaux *Tobbakh* (ou chevaux de cuisine), étaient payés 86 francs pièce, et ceux réservés au service *yoldak* (ou chevaux de bât), à raison de 66 francs. Le prix de ces animaux était porté en déduction de l'impôt *Gherama* de la tribu qui les fournissait. Après le licenciement de la colonne, ces animaux étaient revendus.

L'emploi d'Amhour Bacha se payait jusqu'à 2,000 francs, en raison des bénéfices que réalisait la titulaire, soit en engraisant de mauvais chevaux, achetés à bas compte, soit en classant dans la première catégorie les chevaux de la seconde. — Ce fonctionnaire portait un burnous rouge.

Le khalifa du Bey était nommé par le Pacha sur la proposition du Bey, qu'il suppléait dans toutes ses fonctions. Nous avons vu, plus haut, que cet agent portait à Alger le *Denouch* semestriel et même annuel. C'était lui qui percevait à Berouaguia les prestations en nature imposées à certaines tribus du Tell et du Sud. Il réglait avec les Larba l'impôt de la *Heussa* (voir p.), lorsque le Bey était empêché de se rendre lui-même à Zerouan ou à Aïn Tleta.

Le khalifa gardait par devers lui toutes les amendes qu'il infligeait. Il possédait, à titre de fief (*Euzla*), la tribu des Rebaïa dont le *Gherama* lui appartenait spécialement pour les deux tiers, tandis que le dernier tiers était la propriété du Bey (1).

Le trésorier du Bey ou *khazenadar* était nommé par le Bey, dont il recevait des gratifications ; il était assisté d'un *khodja* et de

(1) C'est pour ce motif que cette tribu n'avait pas de *kaïd* spécial, — elle payait ses redevances entre les mains de Bach-Mekahli pour le compte du Khalifa.

trois seïdjia, ou comptables, israélites. Ces derniers payaient leurs places jusqu'à 500 boudjoux (900 fr.).

Le Bey du Titteri avait auprès de lui cinquante spahis turks, qui le suivaient dans toutes ses sorties et faisaient rentrer les amendes frappées par lui sur les tribus.

Ces spahis touchaient comme soldats de la milice la paie de vétérans.

Il ne faut pas confondre ces cavaliers turks avec les hommes de grande tente des tribus Raïa qui s'enrôlaient comme spahis au service de l'agha d'Alger.

Le Spahis turk était armé et monté aux frais du Bey, son cheval était nourri par l'état. Il portait un burnous rouge et un pantalon et une veste chamarés d'or. Le Spahis Arabe, au contraire, fournissait non-seulement son cheval et son fusil, mais devait en outre payer 100 boudjoux (180 fr.) pour être admis au service. A cela près, il était assimilé au cavalier du Makhezen et jouissait comme ce dernier de la franchise des taxes personnelles et des corvées. A la mort du spahis de l'agha, son cheval et son fusil faisaient retour à l'état.

Les spahis de race turke étaient tous des hommes choisis; ils étaient la terreur des Arabes dans les razzia.

On raconte que lors de la razzia faite par le Bey Bou Mezrag sur les Oulad Chaïb, le Cheikh Djedid, après avoir fait sa soumission, dit au Bey :

يا الباي لو كان ماشي العافد الاحمر نادوا لك الابل من عند
السناجف

« O Bey, si ce n'était ta troupe rouge nous reprendrions nos drapeaux jusque sous tes étendards. »

Le Bey avait quinze cavaliers appelés Mekahlia (1), commandés par un bach Mekahli et pris généralement dans le Makhezen des Abid, — ils étaient les gardes du corps du Bey, qui les employait, en outre, à porter des ordres et à faire des arrestations. Dans les

(1) De *Moukahle*, fusil, — signifie les porte-fusils.

marches un Mekhali (marchant à côté du Bey) portait son *dholila* ou parasol. Les autres marchaient le fusil haut devant le Bey.

Les chaouchs étaient au nombre de quatre, y compris le bach-chaouch qui les commandait. En campagne, un chaouch appelé Saka-Bachi, portait la coupe d'argent du Bey ; un autre appelé Khelifa el-Korsi, était chargé de surveiller le service intérieur de la tente.

Il y avait deux Siyara ou courriers et un bach-Siyar, leur chef, exclusivement chargés de la correspondance du Bey, avec le Pacha, ainsi que des communications verbales. Ils étaient responsables des secrets qui leur étaient confiés. C'était par l'entremise de ces agents que le Bey envoyait au Pacha les fonds qu'il avait à payer chaque mois en surplus du Denouch. Ces fonctions étaient confiées à des hommes du Makhezen, sur le dévouement et la discrétion desquels le Bey pouvait tout particulièrement compter ; il choisissait de préférence pour l'emploi de Bach Siyar d'anciens agha du Makhezen. Ce fonctionnaire était, après le Khalifa, l'homme le plus influent auprès du Bey, et son emploi était d'autant plus recherché, qu'en outre des gratifications données par le Bey, le bach-Siyar recevait des aouaïd considérables à chaque investiture d'un fonctionnaire du Beylik.

Les Beys entretenaient à Alger des Oukil officiellement chargés de recevoir les courriers et de les conduire au Pacha, mais dont la véritable mission était de tenir le Bey au courant de ce qui se passait dans les hautes régions politiques et surtout d'épier soigneusement les dispositions du Divan, afin de pouvoir déjouer les intrigues des concurrents à force de cadeaux.

Les sept étendards (1) du Bey étaient portés dans les expédi-

(1) Le bach-Allam se tenait au centre, portant le grand étendard d'une soie verte brochée, sur lequel était brodée cette sentence : نصر من الله — *نصر من الله* — Avec l'aide de Dieu la conquête est proche. — Ce drapeau était bordé de franges d'or et d'argent et surmonté d'un globe d'argent. De chaque côté marchaient les trois autres drapeaux sans inscription, composés généralement de trois bandes verticales rouge, jaune, rouge.

tions par sept Alalema (pluriel *allam*). — Il y avait un bach Allam pour les commander.

Les forces dont disposait le Bey du Titteri se composaient : 1° des Zebantout, faisant partie de l'Oudjak d'Alger et entretenus aux frais du trésor ; 2° De la cavalerie irrégulière appelée Makhezen, ne recevant pas de solde de l'état mais jouissant de certaines immunités.

Les Zebantout (célibataires) avaient été ainsi appelés parce que, dans le principe, les beys n'admettaient à leur service que des hommes non mariés. Les zebantout constituaient une troupe d'élite formée exclusivement d'hommes acclimatés et habitués à la guerre et à ses fatigues.

Sous le dernier Bey du Titteri, Bou Mezrag, les Zebantout étaient au nombre de cent vingt à cent trente. Sous les Beys précédents il n'y avait jamais eu guères plus de cinq *Sefari* (1), c'est-à-dire soixante-dix combattants. Cette force était commandée par le Bey lui-même, qui en faisait partie et était compris sur les contrôles comme un simple yoldach, dont il touchait la solde. On comprend quel prestige s'attachait à ceux qui avaient l'insigne honneur d'appartenir à ce corps privilégié, dans lequel les Turks seuls pouvaient être admis.

La solde que touchait d'abord le soldat osmanli recruté en Turquie, était, aussitôt après son incorporation dans un des Oudjak (2) d'Alger, de quatre boudjoux (7 fr. 20 c.) pour deux mois, soit 3 fr. 60 c. par mois ou 43 fr. 20 c. par an. La nouvelle recrue était armée et équipée dès son arrivée. Sa solde s'augmentait régulièrement chaque année d'une gratification appelée *Saima*, qui était toujours d'au moins une real kouart ou 60 c. Enfin, il y avait de fréquentes occasions où les

(1) Pluriel de *Seffira*. — Escouade. — Littéralement *Table*, c'est-à-dire réunion d'hommes mangeant à la même table.

(2) *Oudjak*, littéralement *foyer*, lieu où l'on suspend la marmite. On sait que les marmites des janissaires jouaient le rôle de nos drapeaux et que le jour où les janissaires de Constantinople renversaient leurs marmites sur la place de l'Atmeïdan, la révolution était proche et le Sultan pouvait prévoir sa fin prochaine. Servir l'Oudjak d'Alger, équivalait à servir sous les drapeaux d'Alger, et cette expression est encore usitée chez les Arabes.

soldats recevaient des étrennes, soit à l'avènement d'un nouveau pacha, une victoire remportée sur les infidèles, l'envoi du Kaftan d'honneur de Constantinople, la naissance d'un fils du Sultan. Au bout de quelques années, le militaire osmanli touchait *la solde serrée* « *Saksan* » ainsi appelée parce qu'elle n'était plus susceptible d'augmentation. La haute paie était de cinq douros bou medfa et deux boudjoux, c'est-à-dire à peu près 31 fr. 10 c. pour deux mois (1).

Les vieux soldats, les invalides continuaient à percevoir la solde entière, sans faire aucun service.

Les fils du Bey la touchaient, dès le jour de leur naissance.

Les Koulourlis (fils de femmes Arabes et de Turks), touchaient pendant leur première année de service dans la milice, 1 fr. 05 c. pour deux mois et s'armaient à leurs frais. Pour le reste, ils étaient traités sur même pied que les janissaires.

Les enfants orphelins des familles Koulourlis inscrits sur les registres du gouvernement, touchaient la même solde.

Peut-être s'étonnera-t-on de voir ces fiers soldats osmanlis, dont le plus humble représentait une part du pouvoir, se contenter d'une aussi modique solde, surtout si l'on songe que les mieux rétribués touchaient seize francs par mois....

Il faut se rappeler que le soldat turk était nourri par l'Etat, que sa paie était encore assez forte pour le temps, si l'on tient compte de l'extrême bon marché de toutes choses et de la valeur élevée du numéraire. Qu'en outre le métier de janissaire était le chemin de tous les emplois publics, le premier échelon des grandeurs dans un ordre social où les pouvoirs n'étant pas héréditaires, constituaient de fait une république militaire.

Les Koulour'lis, eux-mêmes, pouvaient par la voie de l'armée, atteindre la position de bey et d'agha de Nouba ou de Mehalla. Les fonctions de membres du Divan, les charges dans la maison du Pacha, leur étaient seules refusées.

Le nouveau milicien était, aussitôt après son enrôlement, classé avec un numéro d'ordre dans son oudjak, il était d'abord

(1) 186 fr. 60 c. par an.

simple *yoldach* (1). Après quelques années de service, il devenait *bach-youldach* (1^{er} soldat) de sa *seffra* ou escouade. Puis il devenait successivement *Oukil-el-Hardj*, *Ouda-Bachi* et *Boulak-Bachi*. Dans ces divers grades exclusivement donnés à l'ancienneté, la solde était toujours celle des vétérans. Seulement ceux qui occupaient ces grades jouissaient, outre certains privilèges, des bénéfices attachés à des missions lucratives dont ils étaient fréquemment chargés.

La durée du service n'était pas déterminée, le milicien n'arrivait à la retraite qu'au fur et à mesure des extinctions parmi les hommes gradés. Une fois retraité, le soldat touchait, quand même et jusqu'à sa mort, sa paie complète.

En temps de paix, le service de la milice se divisait en service sédentaire ou actif, selon que le soldat était de *Nouba* (garnison) ou de *Mehalla* (colonne expéditionnaire).

Après deux années de service, le soldat devenait *Kezourdji* (congé temporaire), c'est-à-dire libre de disposer de son temps comme il le voulait, tant que des circonstances impérieuses ne le rappelaient pas sous les drapeaux (2).

Le *Kezourdji*, sans famille, qui restait caserné à Alger, continuait à percevoir sa solde et ses vivres.

Plus tard, quand les *Zebantout* furent autorisés à se marier, ceux qui prirent femme et demeuraient en ville, touchaient seulement la solde. Bon nombre d'entre eux se livraient à l'industrie.

Il y avait toujours à Médéa, 3 ou 400 soldats dans cette catégorie. Ils étaient, comme le reste de la population de la ville, placés sous les ordres du *Hakem*. Le *Bey* ne pouvait disposer d'eux qu'en cas d'absolue nécessité et seulement avec l'autorisation de l'agha d'Alger.

On sait qu'il y avait à Alger une milice connue sous le nom de *Zouaoua* qui, de même que nos *Zouaves*, tirait son origine des montagnards kabyles qui s'y étaient d'abord enrôlés. Ce corps

(1) *Yoldach*, mot Turk qui signifie compagnon, camarade.

(2) Ce rappel s'est fait pour la dernière fois lorsque Ibrahim-Agha dut marcher contre les Beni Salah qui refusaient de payer le *Gherama*. Les *Ksourdja* appelés à participer à cette *flamba* ou grande expédition étaient au nombre de 350 à 400.

était composé d'Arabes de tous les pays, appelés temporairement au service. Le nom de Zouaoui était devenu synonyme de fantassin.

Diverses fractions des tribus du Titeri, tels que les Maguif (Oulad Allan) les marabouts de second ordre (1) Oulad Sidi Amor (des Oulad Allan) les Chorfa des Abid, fournissaient un certain nombre de fantassins qui à diverses époques allaient monter la garde à Alger et surtout dans les bordj des environs; ils ne touchaient de solde qu'en activité de service, aussi disait-on en parlant d'eux :

الزواوة مفدّمين في البلاء وموخرين في الراتب

« Les Zouaoua sont en avant pour la misère, en arrière pour la solde. »

Nous avons, plus haut, parlé de la colonne mobile (*Mehalla*), qui chaque année, à des époques déterminées, parcourait le Tell du beylik de Titteri. C'était la force mobile. Quant aux forces sédentaires ou garnisons, il n'existait dans la province de Titteri qu'une seule garnison ou Nouba, celle du bordj de Sour-el-Rozlan, composée de deux seffari ou vingt-huit hommes (2).

Le bey Darem avait fait construire dans la tribu des Souari, au point appelé aujourd'hui Sour Souari, un petit bordj armé de deux canons et défendu par une quarantaine de miliciens. Le but de cette occupation était de mettre le pays à l'abri des incursions des Oulad Mahdi. Le fort fut abandonné vers la fin du siècle dernier, après la mort du bey Ouzenadj (3).

(1) C'est-à-dire dont l'origine religieuse n'était point généralement reconnue.

(2) Le bordj Turk de Sour-er-Rozlan avait été construit avec des matériaux de la cité Romaine d'*Auzia*. On en voit encore aujourd'hui les ruines et un mur crénelé, dans une mesure au milieu de la ville d'Aumale, en face du jardin public. Le fort consistait en un parallélogramme crénelé et à embrasures, avec des réduits voûtés, pour le logement de la garnison.

(3) Il n'en reste plus aujourd'hui que quelques pans de murailles ruinées. Le bey Djafer fit transporter les deux canons à Ain-Mocharref, chez les Oulad Allan, où ils éclatèrent lorsqu'on voulut s'en servir. Le docteur Shaw, dit dans sa relation, que la garnison existait de son temps (1732).

Au Nord-Est du Titteri, dans le kaïdat de Hamza, se trouvait le bordj de Bouïra, bonne construction étoilée, dont la garnison était beaucoup plus forte que celle des autres bordjs, en raison du voisinage de la tribu des Beni Yala et autres Kabiles qui interceptaient fréquemment la route de Constantine.

La garnison était relevée tous les ans, au printemps.

L'armement des Zebantout consistait en un fusil, deux pistolets ou yataghan, et une giberne (*djantha*).

Les munitions de guerre étaient fournies par le Pacha et envoyées d'Alger.

Les cent vingt miliciens dont disposait le Bey du Titteri résidaient en grande partie à Médéa, où ils s'étaient mariés.

Les miliciens célibataires étaient seuls casernés à Berouaguia, où ils percevaient les vivres de campagne, savoir, par Seffra et par mois :

- 1° Quatre quintaux de *belghol* (1).
- 2° Quatre quintaux de *bechmath* (biscuit) (2).
- 3° Trois chebria (18 à 20 kil.) de *dehan* (beurre fondu).
- 4° Sept tasses (13 à 14 litres) d'huile.
- 5° Un mouton tous les jeudis et lundis.
- 6° Du sel, du vinaigre, etc..

HENRI FEDERMANN,
Interprète de l'Armée;
Bon Henri AUCAPITAINE,
Lieutenant au 36^e ligne.

(A suivre)

(1) Le *belghol* était préparé de la manière suivante : on faisait bouillir du blé pendant deux ou trois heures et lorsqu'il était ramolli suffisamment, on le mettait sécher au soleil. Ensuite après l'avoir légèrement mouillé, on le faisait concasser au moulin. C'est après ces diverses manipulations que le blé était distribué sous le nom de *belghol* aux soldats, qui, l'apprêtant au gras ou au maigre, en faisaient une sorte de pilau. Ce mets est encore fort en usage chez les Arabes.

(2) Le biscuit ou *bechmath* était plus épais que notre biscuit et se conservait aussi bien tout en étant moins dur. Pour la fabrication du *belghol* et du *bechmath*, le Bey faisait travailler à la corvée les corporations de *Haddadin* (forgerons), *Debbaghin* (tanneurs), *Kouwachin* (boulangers).

Le bois nécessaire pour la cuisine était fourni gratuitement par les Ouzera, Rira et Hassen ben Ali.